



VAL DE GARTEMPE



## ACTUALITE DES PARTENAIRES



Établissement public du ministre chargé du développement durable

Le comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a adopté le SDAGE du bassin Loire-Bretagne 2010-2015 le 15 octobre 2009 à Orléans. Le comité a également donné un avis favorable sur le programme de mesures qui accompagne le SDAGE et sur la révision du programme 2007-2012 de l'Agence de l'Eau.

Vous trouverez le communiqué de l'agence à ce sujet en page d'accueil du site [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

## AGENDA DES RIVIERES



L'Association Française des EPTB organise un colloque les 5 et 6 novembre 2009, à Périgueux, sur la gestion durable des fleuves et rivières de France. Le programme détaillé est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.eptb.asso.fr/menu-actualites/colloque-perigueux-2009/AFEPTB\\_Colloque\\_Fleuves\\_Perigueux\\_2009.pdf](http://www.eptb.asso.fr/menu-actualites/colloque-perigueux-2009/AFEPTB_Colloque_Fleuves_Perigueux_2009.pdf)

Pour plus d'informations : Catherine Surzur - Association Française des EPTB, 05-53-29-17-65.



L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) organise une journée technique à Angoulême, le 19 novembre 2009 : micro-algues et cyanobactéries, situation, impacts, réponses.

Le programme détaillé est disponible sur internet : <http://www.astee.org/agenda/calendrier/accueil.php>.

## INFOS RÉSEAU

Le SIAG va mettre en œuvre, à la fin de l'automne 2009, la deuxième phase de travaux du CRE affluents Creuse. Cette phase de travaux comprend des actions sur la végétation, l'arasement partiel de 8 ouvrages et la restauration morphologique sur 900 m de cours d'eau, la restauration d'abreuvoirs et des passages à gué ainsi que des plantations. Pour plus de renseignements : Mickaël Martin, SIAG, 05-49-84-13-53.

La Communauté de Communes de la Touraine du Sud (37) recherche un technicien rivière pour un poste à temps plein. Le technicien sera en charge de la coordination des actions programmées menées sur le bassin versant de la Claise.

Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Président - Communauté de Communes de la Touraine du Sud  
Place Jean Moulin - 37 290 Preuilly-sur-Claise.

Ce poste est à pourvoir rapidement. Contact : Alban Mazerolles - SIAMVB – 02-54-38-04-23

Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise ont engagé une démarche commune afin de mieux appréhender la connaissance du statut juridique des ouvrages hydrauliques. Le rapport issu de ce travail expose les éléments qui constituent le statut juridique des ouvrages hydrauliques. Il présente aussi les outils permettant d'appréhender les prérogatives des collectivités territoriales mais aussi de l'Etat dans le but de rétablir la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau. Il est complété par un second document exposant plusieurs études de cas d'ouvrages hydrauliques sur les bassins versants du Thouet et de la Sèvre Nantaise. Ces documents sont en ligne sur les sites internet de l'IIBSN et du Thouet :

<http://www.sevre-nantaise.com/pages/menu-global/gestion-de-lE28099eau/milieux-aquatiques/ouvrages/statut-juridique-des-ouvrages.php>

<http://www.valleedouthouet.fr/cote-riviere/connaissances-hydromorphologique-naturalistes-et-patrimoniales/les-ouvrages-hydrauliques/>

Contact : Antoine Charrier – IIBSN – 02-51-07-02-13 - [acharrier@sevre-nantaise.com](mailto:acharrier@sevre-nantaise.com)

Le service rivière du SMC du Haut Val de Sèvre met en route un Contrat Territorial Milieux Aquatiques avec l'Agence Loire Bretagne, le CG79 et La Région. Cette action vient en concertation avec la protection de bassin versant pilotée par le SERTAD (Syndicat pour l'Étude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable du Sud Deux-Sèvres). Un partenariat avec les trois communes des sources de la Sèvre Niortaise va permettre de prévoir des travaux de protection de berge, renaturation, améliorations piscicoles sur un linéaire de 130 km dont 90 sont concernés par le contrat. Globalement, les interventions 2010 concernent d'une part les communes de Sepvret, Chey, Chenay (près des sources), d'autre part les communes de Bougon, Pamproux, La Mothe-Ste-Héray.

Contact : Francis Blais - SMC Haut Val de Sèvre – 05-49-05-37-10.

